

QU'EST-CE QU'UNE FŒTOSCOPIE ?

Il s'agit d'un examen visuel permettant d'apprécier l'aspect extérieur du fœtus. L'examen est habituellement effectué entre 10 et 15 semaines d'aménorrhée (2 mois - 3 mois et demi). Cet examen peut être réalisé pour l'étude des membres du fœtus, de la face, ou dans d'autres situations. Il vous sera proposé dans les cas de maladie familiale connue ou lorsque l'échographie ne permet pas de clarifier la situation.

Cet examen vous a été proposé pour un motif qui vous a été exposé par votre médecin. Vous êtes libre de l'accepter ou de le refuser.

IMPÉRATIFS RÉGLEMENTAIRES PRÉALABLES

La réalisation de cet examen est régie par des dispositions légales (article L 2131.1 du Code de la Santé Publique) qui préconisent qu'une information vous soit apportée sur :

- la pathologie pour laquelle l'examen est réalisé,
- les explorations envisagées pour détecter celle-ci ,
- les contraintes et conséquences des actes effectués.

COMMENT SE DÉROULE LE GESTE ?

Une échographie réalisée avant le prélèvement permet de déterminer la technique la mieux adaptée à votre cas. La fœtoscopie est réalisée par une ponction à l'aide d'une aiguille fine à travers le ventre de la mère, réalisée stérilement sous contrôle constant de l'échographie. Sa durée est en moyenne de quelques minutes.

QUE SE PASSE-T-IL APRÈS UNE FŒTOSCOPIE ?

Vous pourrez rentrer chez vous après avoir vérifié que tout se passait bien pour le fœtus. Il est souhaitable de rester au repos le jour même de l'examen mais il n'est pas nécessaire de rester alitée.

Y A-T-IL DES RISQUES OU INCONVÉNIENTS ?

La réalisation de ce geste, même conduit dans des conditions de compétence et de sécurité maximales, comporte un risque de fausse couche de 2 à 3 %. Ce risque de fausse couche est maximum dans les 8 à 10 jours suivant le geste. Elle peut se manifester par des douleurs, des saignements ou un écoulement de liquide. La survenue de l'un de ces signes doit vous faire consulter rapidement votre médecin. Parfois, cette complication ne s'accompagne d'aucune manifestation particulière.

Dans certains cas, les conditions techniques ou la localisation du placenta ne sont pas favorables à la réalisation du geste, et il peut être nécessaire de surseoir et de reporter l'examen de quelques jours pour ne pas augmenter le risque de complications.

Très rarement, le geste peut échouer et nécessiter alors une nouvelle ponction. Exceptionnellement, des infections graves chez la mère ont été rapportées.

Certains risques peuvent être favorisés par votre état, vos antécédents ou par un traitement pris avant l'opération. Il est impératif d'informer le médecin de vos antécédents (personnels et familiaux) et de l'ensemble des traitements et médicaments que vous prenez.

EN PRATIQUE

- **Le jour de la fœtoscopie** : Il n'est pas nécessaire d'être à jeun pour le prélèvement. Il est important que vous apportiez votre carte de groupe sanguin. En cas de groupe rhésus négatif, il sera nécessaire de vous faire une injection pour éviter une incompatibilité sanguine avec votre enfant.
- **Après le geste** : Dans les heures ou jours qui suivent le geste, il est nécessaire de consulter d'urgence en cas de pertes de sang ou de liquide. Le résultat de l'examen sera communiqué directement par l'opérateur.

Cette feuille d'information ne peut sans doute pas répondre à toutes vos interrogations. Dans tous les cas, n'hésitez pas à poser au chirurgien toutes les questions qui vous viennent à l'esprit en utilisant la case suivante